GUIDE - BOURSES D'EXCELLENCE TRANSMEDTECH
CONCOURS AUTOMNE 2024

DATE LIMITE POUR SOUMETTRE UN DOSSIER DE CANDIDATURE :
LE VENDREDI 27 SEPTEMBRE 2024, 16 H 00 HAE (HEURE DE MONTRÉAL)

Il est important de consulter attentivement ce document avant de rédiger une demande de candidature.

ÉNONCÉ D'ENGAGEMENT ENVERS L'ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION

L'équité, la diversité et l'inclusion sont au cœur de la R&D collaborative, l'innovation ouverte et la créativité interdisciplinaire qui caractérisent l'Institut TransMedTech. Nous croyons qu'un milieu diversifié et inclusif est essentiel au développement de nouvelles technologies et d'interventions médicales qui répondent aux besoins de la société.

Dans cet esprit, l'Institut TransMedTech s'engage à :

- Favoriser une culture intégratrice qui soutient et valorise tous les talents
- Porter une attention particulière à l'impact et à l'accessibilité des retombées de ses travaux pour l'ensemble de la population
- Promouvoir une approche inclusive et intersectionnelle dans ses pratiques, ses activités de R&D et de formation, ainsi que dans son service à la communauté

L'Institut TransMedTech encourage les femmes, les membres des minorités visibles et ethniques, les Autochtones et les personnes en situation de handicap à poser leur candidature. Les personnes ayant des parcours non linéaires ou non traditionnels sont aussi encouragées à poser leur candidature.

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME DE FORMATION ET DES BOURSES D'EXCELLENCE

L'Institut TransMedTech a pour mission de :

- Soutenir l'innovation en technologies de la santé qui répondent aux besoins du milieu, afin de faciliter et catalyser leur développement et mise en œuvre;
- Former la prochaine génération de leaders dans le domaine des technologies médicales et de soutenir l'industrie et la communauté de l'innovation;
- Mobiliser les connaissances et animer un environnement vibrant et dynamique qui favorise l'innovation et l'adoption des solutions.

La clé de voûte de l'Institut TransMedTech est son approche *Living Lab*[1], qui suit un processus d'innovation ouverte transdisciplinaire et intersectorielle centré sur la valeur et la dynamique des besoins du système de santé et qui implique toutes les parties prenantes. Cette approche mobilise collectivement et conjointement les communautés de recherche et d'ingénierie, les étudiant(e)s, les médecins, le personnel soignant, les membres de l'industrie, les cadres gouvernementaux et les patient(e)s pour répondre rapidement et efficacement aux besoins des utilisateurs et utilisatrices, et pour assurer que la technologie médicale développée soit intégrée à leurs pratiques et usages. Cet environnement favorise la créativité et l'innovation ainsi que la validation et l'implémentation en milieu hospitalier.

Le programme de formation de l'Institut TransMedTech vise à former la prochaine génération de chercheurs et chercheuses et de professionnel(le)s dans un écosystème d'innovation ouverte qui leur permet de s'approprier les compétences et de comprendre les enjeux liés au développement des technologies médicales : de l'idée au produit implanté dans le système de santé. Il s'adresse aux étudiant(e)s des cycles supérieurs et aux stagiaires postdoctoraux se destinant à trois types de carrière : académique, industrielle, entrepreneuriale[2].

[1] *Voir la définition à l'Annexe A*
[2] *Pour plus de détails, veuillez consulter l'Annexe A.*

L'Institut TransMedTech vise à attirer et à former la prochaine génération de professionnel(le)s hautement qualifié(e)s dans le domaine des technologies médicales et à soutenir l'industrie et la communauté de l'innovation. L'Institut TransMedTech vise aussi à offrir l'opportunité de découvrir l'environnement professionnel auquel ils et elles aspirent afin de développer les compétences transversales nécessaires pour une carrière réussie dans ce secteur.

Évoluer au sein de l'Institut TransMedTech permettra aux titulaires de bourse d'acquérir :

- Une compréhension du cycle de l'innovation en technologies de la santé et de ses enjeux (besoins du milieu de la santé, preuve de concept, valeur de l'innovation, aspects réglementaires, processus d'approbation et d'homologation, commercialisation, évaluation par les agences de santé et les unités d'implantation des hôpitaux, acceptabilité sociale, etc.)
- Une méthodologie de développement de projet selon une approche d'innovation ouverte *Living Lab*
- Des méthodes de gestion de projet structurées propres au milieu *medtech*.

Les titulaires de bourse de l'Institut TransMedTech bénéficieront de diverses activités de formation transdisciplinaire pour l'enrichissement des compétences scientifiques, professionnelles et personnelles. Les titulaires de bourse seront également invités à participer à des événements d'envergure dans le domaine des *medtechs*, permettant ainsi de développer leur futur réseau. Chaque titulaire de bourse sera également encadré par un comité conseil multidisciplinaire et personnalisé qui l'appuiera tout au long de son parcours afin de favoriser son développement, selon le profil qu'il ou elle aura choisi (académique, industriel, entrepreneurial).

Formation en génie biomédical et technologies médicales dans l'écosystème de l'Institut TransMedTech

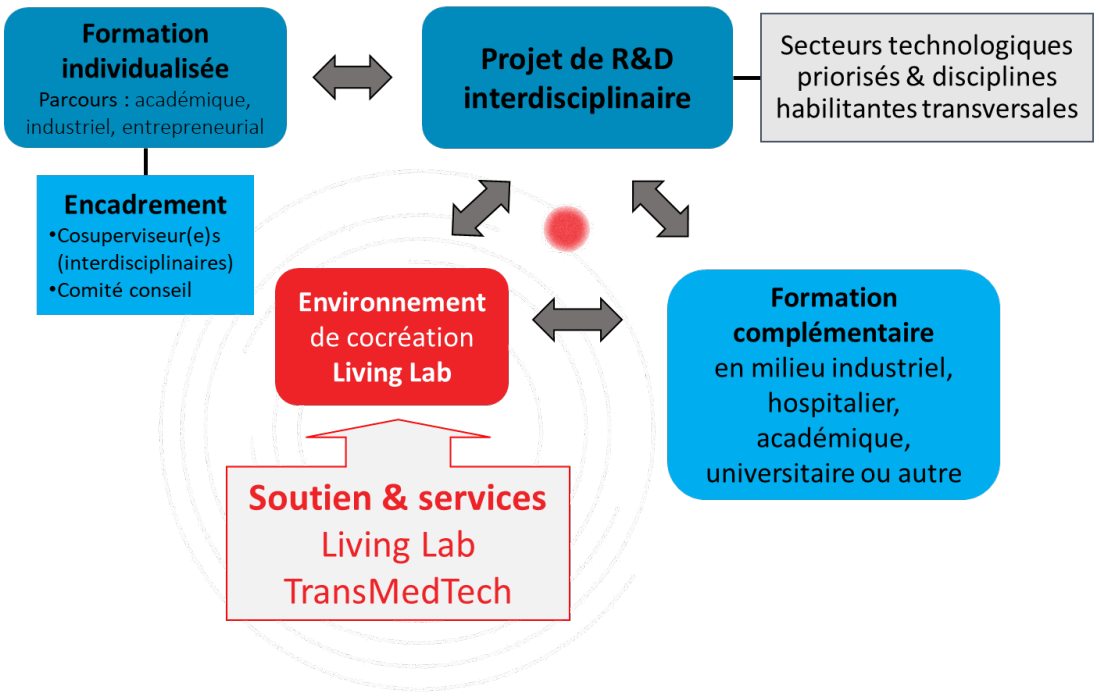

Candidatures admissibles

a) Étudiant(e) admis(e) et inscrit(e) dans un programme universitaire à temps plein de maîtrise-recherche ou de doctorat dans un établissement membre de l'Institut TransMedTech[3] :
   i. depuis 2 sessions ou moins pour la maîtrise-recherche (Été 2024 ou Automne 2024)
   ii. depuis 3 sessions ou moins pour le doctorat (Hiver 2024, Été 2024 ou Automne 2024)

   ou

   Étudiant(e) en voie d'admission et d'inscription au plus tard le 1er septembre 2025 dans un programme universitaire à temps plein de maîtrise-recherche ou de doctorat dans un établissement membre de l'Institut TransMedTech.

   ou

   Stagiaire postdoctoral (ou en voie de l'être, avec un démarrage au plus tard le 1er septembre 2025) au sein d'un établissement membre de l'Institut TransMedTech (depuis tout au plus 12 mois), respectant les règles d'admissibilité des stagiaires postdoctoraux des universités québécoises (notamment, qui prescrivent que le stage postdoctoral doit être réalisé dans les 5 ans après la fin du doctorat) et les règles administratives de l'institution d'attache.

b) Les titulaires de résidence permanente, les citoyen(ne)s canadien(ne)s et les étudiantes et étudiants internationaux sont admissibles au concours.

À NOTER :
Pour ce concours, le nombre de dossiers où un(e) professeur(e) agit comme directeur /directrice est limité à 2. Ceci s'applique aussi pour un même tandem (directeur/codirecteur ou directrice/codirectrice) à titre de professeur(e)s.

Projets de recherche admissibles

a) Le projet de R&D doit obligatoirement s'inscrire dans l'un des secteurs technologiques de l'Institut TransMedTech[4].

b) Le directeur ou la directrice de recherche doit obligatoirement avoir un statut de professeur(e) ou de chercheuse / chercheur régulier à temps plein d'une institution membre de l'Institut TransMedTech. Le codirecteur ou la codirectrice peut cependant provenir d'une institution non-membre de l'Institut TransMedTech.

c) Pour assurer la transdisciplinarité du programme de formation et des projets, les projets doivent être dirigés par un directeur ou une directrice et un codirecteur ou une codirectrice provenant de **disciplines différentes et complémentaires**.

Voici quelques exemples de codirection admissibles :

1) Professeur(e) en génie + chercheur ou chercheuse biologiste
2) Professeur(e) en génie + clinicien-chercheur ou clinicienne-chercheuse (médecin)
3) Professeur(e) en gestion de l'innovation + chercheur ou chercheuse en sciences biomédicales
4) Professeur(e) en kinésiologie + chercheur ou chercheuse en génie logiciel

[3] Polytechnique Montréal, Université de Montréal, HEC, CHU Sainte-Justine, CHUM, Hôpital général juif, Institut de cardiologie de Montréal, Institut universitaire de gériatrie de Montréal
[4] Pour plus de détails, veuillez consulter l'Annexe A.

Voici quelques exemples de codirection non admissibles, même s'ils sont de domaines différents :

1) Deux professeurs en génie
2) Deux professeurs en réadaptation

Ces deux cas pourraient cependant devenir admissibles en s'adjoignant un codirecteur ou une codirectrice supplémentaire d'une autre discipline (p. ex. médecin, biologiste, etc.), dont la participation à l'encadrement de l'étudiant(e) est justifiée.

2. MONTAGE FINANCIER ET BOURSES DU PROGRAMME DE FORMATION DE L'INSTITUT TRANSMEDTECH

Le programme de l'Institut TransMedTech vise à assurer un appui financier de premier plan à tout(e) titulaire de bourse, selon son niveau d'études. Chaque demande de bourse doit obligatoirement inclure un montage financier qui respecte les paramètres présentés dans le tableau ci-dessous. Selon la nature du projet et les opportunités, le montage peut être composé d'une « bourse de formation de l'Institut TransMedTech » (qui représente au plus 50 % du montage), d'une bourse d'un organisme externe, d'une contribution du partenaire industriel, de MITACS, d'une Fondation ou des fonds de l'équipe d'encadrement, entre autres. Une contribution financière des directeurs ou directrices de recherche est fortement encouragée.

Des exemples de montages financiers sont présentés à l'**Annexe B**.

Paramètres des bourses de formation de l'Institut TransMedTech

La bourse est d'une durée maximale **de 1 an** et ne peut dépasser le 31 août 2026, en raison de la fin du financement d'Apogée Canada.

Programme d'études	Contribution maximum de l'iTMT ($ CA)	Montant cumulable minimum ($ CA)	Montant cumulable maximum ($ CA)
Maîtrise-recherche	12 000 $	24 000 $	33 000 $
Doctorat	15 000 $	30 000 $	44 000 $
Postdoctorat	25 000 $ + av. sociaux*	50 000 $ + av. sociaux*	75 000 $ + av. sociaux*

** Selon les règles en vigueur de l'institution où le/la stagiaire postdoctoral(e) effectue son stage*

À travers leur programme de formation, il est attendu que les titulaires de bourse déposent une demande de candidature à au moins un autre concours de bourses d'excellence. Les titulaires de bourse auront ainsi la possibilité d'augmenter la valeur de leur appui financier (jusqu'au montant cumulable maximum).

Les personnes candidates qui détiennent déjà une ou plusieurs bourses (ou qui l'obtiendront) sont encouragées à déposer une demande de candidature au programme de formation de l'Institut TransMedTech afin de profiter du cadre de formation enrichie.

Dans tous les cas, l'aide financière offerte par l'Institut TransMedTech sera ajustée afin que le cumul ne dépasse pas le montant cumulable maximal. Cependant, ceci ne s'applique pas pour l'obtention de prix (c.-à-d. montant forfaitaire attribué à la suite d'une performance ou d'un accomplissement précis, comme une présentation dans un congrès, un concours de rédaction, le concours *Ma thèse en 180 secondes*, etc.) ou de bourses de mobilité (pour assister à un congrès ou réaliser un stage d'études ou de formation).

3. PROCESSUS DU CONCOURS

ÉTAPE 1 : Préparation du dossier de candidature

Le dossier de candidature devra être préparé par la personne candidate avec l'aide de son directeur ou sa directrice et de son codirecteur ou sa codirectrice de recherche.

Le dossier comprendra :

- ✓ Un formulaire d'auto-identification volontaire
- ✓ Un formulaire de candidature accompagné d'une annexe de deux pages max. avec les images et schémas se rapportant au projet de recherche, s'il y a lieu
- ✓ Une copie des relevés de notes universitaires pour toutes les années d'études universitaires effectuées, y compris les études en cours
- ✓ La liste des publications et réalisations scientifiques (articles scientifiques, abrégés, présentations dans des congrès, brevets, autres publications et réalisations pertinentes)
- ✓ **Pour les stagiaires postdoctoraux seulement : deux lettres de références (une page max. chacune) au choix de la personne candidate. Les lettres devront être envoyées par le signataire de la lettre, à : concours.transmedtech@polymtl.ca en mettant dans l'objet du message le nom de la personne candidate à la bourse.** Une seule lettre de référence peut provenir d'un membre de l'équipe d'encadrement du stage postdoctoral. La seconde lettre de référence doit provenir d'une personne à l'extérieur de l'équipe d'encadrement du stage postdoctoral, ex. un ancien directeur de recherche.

Tout dossier incomplet ne sera pas évalué.

ÉTAPE 2 : Évaluation externe et choix des dossiers retenus

Les dossiers seront évalués de façon confidentielle par un comité composé d'expert(e)s externes selon les critères et pondérations décrits à l'**Annexe C**. Une mise en rang sera effectuée et les dossiers au-dessus du seuil d'excellence de 80 % pourront possiblement être financés, dépendamment du budget disponible. Les dossiers ayant obtenu une note en-dessous du seuil de 80 % ne seront pas financés.

Les dossiers seront traités en toute confidentialité et une vérification de conflits d'intérêts potentiels sera effectuée au préalable pour assurer un traitement équitable pour toutes les candidatures.

La sélection provisoire des dossiers retenus sera établie en fonction de l'excellence des dossiers, du budget disponible et des montages financiers présentés.

Les dossiers retenus et l'enveloppe budgétaire correspondante seront finalement approuvés par le Conseil de gouvernance de l'Institut TransMedTech.

ÉTAPE 3 : Annonce des résultats

Les candidat(e)s recevront un courriel annonçant la décision du comité d'évaluation à la fin du processus d'évaluation (décembre 2024). Les candidat(e)s admis(es) auront jusqu'au **17 janvier 2025** pour compléter le formulaire d'acceptation.

ÉTAPE 4 : Finalisation du dossier

Les directeur ou directrice et codirecteur ou codirectrice de recherche devront finaliser la confirmation du montage financier, et un engagement de toutes les parties prenantes sera requis avant de débuter tout déboursé. Ceci inclura notamment un engagement à respecter la mission de l'Institut TransMedTech et d'œuvrer dans l'environnement *Living Lab* de l'Institut TransMedTech.

Pour tout projet de recherche impliquant des êtres humains ou des animaux, l'étudiant(e) ou le/la stagiaire postdoctoral(e) et le directeur ou la directrice de recherche doivent obligatoirement obtenir l'approbation des comités d'éthique appropriés de chaque établissement impliqué, avant le début du projet. Le défaut de se conformer à cette exigence entraînera la suspension de la bourse pendant toute la période de non-conformité.

4. AUTRES MODALITÉS

a) Début de la bourse

- Étudiant(e)s à la maîtrise ou au doctorat : 1er janvier 2025 (session d'hiver), 1er mai 2025 (session d'été) ou 1er septembre 2025 (session d'automne)
- Stagiaires postdoctoraux : entre le 1er janvier et le 1er septembre 2025

La bourse n'est pas rétroactive et débutera au plus tôt le 1er janvier 2025, selon la date de début du programme.

b) Conditions de versement de la bourse de l'Institut TransMedTech

Tous les candidates et candidats admis recevront les versements de leur bourse par l'intermédiaire de leur établissement d'attache.

- Étudiant(e)s à la maîtrise : les étudiants recevront les versements de leur bourse de maîtrise pour une période maximale de 1 an ou jusqu'à la fin de leur programme de maîtrise, selon le délai le plus court.
- Étudiant(e)s au doctorat : les étudiants recevront les versements de leur bourse de doctorat pour une période maximale de 1 an ou jusqu'à la fin de leur programme de doctorat, selon le délai le plus court.
- Stagiaires postdoctoraux : les stagiaires postdoctoraux recevront les versements de leur bourse pour une période maximale de 1 an, dans le respect des règles d'admissibilité des stagiaires postdoctoraux des universités québécoises (notamment, qui prescrivent que le stage postdoctoral doit être réalisé dans les 5 ans après la fin du doctorat) et des règles administratives de l'institution d'attache.

N. B. : Aucune bourse ne pourra être versée après le 31 août 2026.

Les candidat(e)s admis(es) doivent :

- Remplir le formulaire d'information et d'auto-identification prescrit par Apogée Canada;
- Demeurer inscrit(e)s dans le programme académique;
- Rencontrer leur Comité conseil au 1er trimestre, et par la suite au moins une fois durant l'année (idéalement deux fois);
- Après la 1ère rencontre avec le Comité conseil, avoir élaboré un plan d'acquisition de connaissances et compétences complémentaires en fonction des objectifs de carrière;
- Suivre les 3 modules de formation sur l'Analyse Comparative basée sur le Sexe et le Genre offerts sur le site des IRSC. Une attestation de formation devra être envoyée avant le 6e mois suite à l'entrée dans le programme de formation TransMedTech;
- Participer aux activités du programme de formation TransMedTech;
- Poursuivre la réalisation du projet en mode *Living Lab*;
- Progresser de manière satisfaisante dans son programme de formation, incluant le stage s'il y a lieu et les activités découlant des échanges avec le Comité conseil, et dans son projet de recherche.

c) Comité conseil et évaluation périodique

Le Comité conseil appuie de manière constructive le développement de compétences transversales des titulaires de bourse. Il œuvre aussi à les évaluer et les conseiller pour leur cheminement professionnel. Il est composé de 3 à 5 professionnel(le)s d'expertises complémentaires, dont le directeur ou la directrice et le codirecteur ou la codirectrice de recherche, et au moins un(e) membre additionnel(le) en lien avec le plan de carrière, idéalement du domaine de la santé ou de l'industrie.

Une évaluation périodique formative sera conduite afin d'évaluer les progrès des titulaires de bourse, de dresser un bilan de leur formation et d'identifier les forces et les difficultés tant sur le plan des apprentissages, du développement de compétences professionnelles, que des aspects fonctionnels et sociaux-affectifs de la formation (savoir, savoir-faire et savoir-être).

Une évaluation sommative (fin de bourse) sera également réalisée à l'aide d'indicateurs tels que le progrès du projet de recherche, les rencontres avec le Comité conseil, les bourses externes demandées et obtenues, les activités de formation enrichie, les publications, l'application à des prix d'excellence, les démarches de développement professionnel et la participation à des congrès.

Les membres du Comité conseil guideront également les titulaires de bourse à travers une auto-évaluation de leur évolution personnelle et professionnelle. Les titulaires de bourse identifieront non seulement leurs forces et lacunes scientifiques, techniques et professionnelles, mais aussi personnelles, ainsi que les solutions à déployer pour poursuivre leur développement et pallier leurs difficultés.

d) Renseignements supplémentaires

Les règles administratives et académiques en vigueur à l'université ou à l'établissement membre de l'Institut TransMedTech où est inscrit(e) le ou la titulaire de bourse s'appliquent en tout temps.

e) Expérience de formation *Living Lab* / Connaissances complémentaires

Les titulaires de bourse de l'Institut TransMedTech doivent prévoir une période de 35 à 70 heures (ou plus) durant leur formation pour un stage ou autres activités d'acquisition de connaissances (p. ex. atelier technique, cours hors du programme académique, expérience d'enseignement, etc.) Le milieu d'accueil est

libre (industrie biomédicale, hôpital, centre de recherche, etc.), mais doit être justifié en fonction des objectifs de carrière et du projet de formation de l'Institut TransMedTech.

- Le stage et/ou les activités peuvent être réalisés en plusieurs étapes et dans plusieurs lieux.
- Le milieu d'accueil et la supervision du stage seront identifiés avec l'aide du Comité conseil. Dans tous les cas, la supervision du stage ne peut pas se faire par la direction ou la codirection des titulaires de bourse.
- Dans le cas des stagiaires postdoctoraux, une expérience de recherche pertinente dans un milieu complémentaire à celui principal du stage postdoctoral doit être prévue. Par exemple, si le projet postdoctoral a lieu en laboratoire universitaire, une expérience de formation *Living Lab* pourrait être prévue en milieu hospitalier ou industriel

5. DEMANDES DE RENSEIGNEMENT

Les demandes de renseignements sur le concours d'admission au programme de formation et bourses d'excellence de l'Institut TransMedTech de l'automne 2024 doivent être adressées, par courriel, à l'adresse : concours.transmedtech@polymtl.ca.

ANNEXE A – DÉFINITIONS ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Technologies médicales / Instruments médicaux

Tous les jours, l'avancement des instruments médicaux aide à sauver la vie de patients au Canada grâce à des diagnostics plus précis, à des soins et à des traitements des maladies plus pointus, à la réduction des maladies de longue durée et à la contribution à des soins médicaux de meilleure qualité. La gamme des produits est vaste, parmi les exemples d'instruments médicaux, on trouve les stimulateurs cardiaques, les valvules cardiaques artificielles, les prothèses de hanche, la peau synthétique, les scalpels, les instruments de diagnostic pour les laboratoires médicaux et les nécessaires d'analyse pour les diagnostics. Sont aussi considérés comme des « instruments médicaux » les logiciels, autonomes ou vendus aux fins décrites dans la définition d'un instrument (logiciel de gestion de patient) ou encore utilisés comme un élément d'un instrument[5].

Nous vous invitons également à consulter le site Internet du Gouvernement du Canada à propos des instruments médicaux.

Approche *Living Lab*[6]

Processus d'innovation ouverte interdisciplinaire et intersectoriel, collaboratif, porté par les utilisateurs-partenaires et utilisatrices-partenaires, et centré sur la dynamique des besoins (Push - Pull - Pool - Partnership), favorable à la créativité et l'innovation, ainsi que leur validation et implémentation en milieu hospitalier. Le processus d'innovation est un ensemble d'étapes et d'actions qui permettent de trouver de nouvelles idées et de les imaginer, les définir, les produire et les tester pour en assurer une meilleure mise en marché. Ces étapes assurent que le projet répond à des besoins réels et qu'il débouche sur des solutions concrètes et satisfaisantes.

Utilisateurs-partenaires et utilisatrices-partenaires

Ce sont les parties prenantes au processus d'innovation qui utiliseront ou bénéficieront de la technologie développée. Ces personnes peuvent être les patient(e)s, leur(s) parent(s), les proches aidant(e)s, les clinicien(ne)s, les médecins, les professionnel(le)s de la santé, la communauté, les gestionnaires du système de santé, les professionnel(le)s techniques, etc. Les utilisateurs-partenaires et utilisatrices-partenaires de l'Institut TransMedTech :

- Participent au processus de développement ou d'intégration en exprimant leurs besoins
- Testent des nouveautés, font évoluer des inventions en participant à la coconception de nouvelles solutions
- Peuvent jouer un rôle d'entrepreneur(e)s, d'ambassadeurs et d'ambassadrices, de revendicateurs et revendicatrices, d'investisseurs et investisseuses, etc.

Profils du programme de formation :

- **Profil académique** : pour les étudiant(e)s et stagiaires postdoctoraux désirant devenir de futur(e)s professeur(e)s et chercheurs ou chercheuses universitaires ou au sein de centres de recherche
- **Profil industriel** : pour les étudiant(e)s et stagiaires postdoctoraux désirant devenir de futur(e)s employé(e)s hautement qualifié(e)s œuvrant au sein d'une entreprise *medtech*
- **Profil entrepreneurial** : pour les étudiant(e)s et stagiaires postdoctoraux désirant devenir de futur(e)s entrepreneur(e)s ou chef(fe) d'une entreprise *medtech*

[5] *Traduit de : https://medtechcanada.org/medtech-industry/canadian-medtech-industry/index.html*
[6] *Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la vidéo suivante : What is a Living Lab?*

Secteurs technologiques admissibles

Équité, diversité et inclusion

L'équité renvoie à un traitement juste, visant notamment l'élimination des barrières systémiques qui désavantagent certains groupes. Un traitement équitable n'est pas nécessairement identique pour tous et toutes, mais tient compte des différentes réalités, présentes ou historiques, afin que toutes les personnes aient accès aux mêmes opportunités en matière de promotion et de soutien à la recherche[7].

La diversité renvoie à la présence, au sein de l'écosystème de la recherche et de la société, de personnes provenant de différents groupes, ce qui favorise l'expression de points de vue, d'approches et d'expériences variés, incluant ceux des groupes sous-représentés. Les FRQ valorisent l'apport de cette diversité à la recherche[7].

L'inclusion renvoie à la mise en place de pratiques permettant à l'ensemble des membres de la société d'être et de se sentir valorisés, soutenus et respectés, en portant une attention particulière aux groupes sous-représentés au sein de la communauté de la recherche et dans la recherche elle-même[7].

Autres références : CRSNG - Guide du CRSNG pour la prise en compte des considérations en matière d'équité, de diversité et d'inclusion dans la recherche

[7] *Tiré de Équité, diversité et inclusion | Fonds de recherche du Québec | FRQ (gouv.qc.ca)*

ANNEXE B – EXEMPLES DE MONTAGES FINANCIERS

Niveau	Montage		Montant total de la bourse
Maîtrise-recherche	***Exemple A***		27 000 $
	Bourse de l'Institut TransMedTech	12 000 $	
	Partenaire industriel (stage industriel de 4 mois)	7 500 $	
	Fonds du professeur ou de la professeure	7 500 $	
	Exemple B[8]		35 000 $
	Bourse externe ABC (cumul accepté)	15 000 $	
	Bourse externe DEF (cumul accepté)	15 000 $	
	Fonds du professeur ou de la professeure	5 000 $	
Doctorat	***Exemple C[9]***		34 000 $
	Bourse FRQNT (21 000 $ / an)	21 000 $	
	Bourse de l'Institut TransMedTech (9 000 $ + 2 000 $)	11 000 $	
	Fonds du professeur ou de la professeure	2 000 $	
	Exemple D		30 000 $
	Bourse de l'Institut TransMedTech	15 000 $	
	Fonds du professeur ou de la professeure	15 000 $	
Postdoctorat	**Exemple E**		70 000 $ + av. sociaux selon la politique de l'institution d'attache
	Bourse CRSNG (45 000 $ / an)	45 000 $	
	Bourse de l'Institut TransMedTech	15 000 $	
	Fonds du professeur ou de la professeure	10 000 $	
	Exemple F		50 000 $ + av. sociaux selon la politique de l'institution d'attache
	Bourse de l'Institut TransMedTech (25 000$ / an + 25 % av. sociaux)	25 000 $	
	Fonds du professeur ou de la professeure (25 000$ / an + 25 % av. sociaux)	25 000 $	

[8] Le montant total (35 000 $) est supérieur au montant maximum cumulable (33 000 $) car aucune contribution n'est demandée à l'Institut TransMedTech. Les mêmes formations et activités sont toutefois proposées.

[9] L'Institut TransMedTech offre un complément de bourse afin d'atteindre le montant minimum cumulable autorisé (21 000 $ + 9 000 $ = 30 000 $) et offre ensuite 1 $ pour chaque $ offert par le professeur ou la professeure. Dans cet exemple, le professeur ou la professeure offre 2 000 $ supplémentaires et TransMedTech ajoute donc une part de 2 000 $ supplémentaires également. ***Le montant maximum cumulable et la contribution maximale de TransMedTech (voir section 2) doivent être respectés en tout temps.***

ANNEXE C – CRITÈRES D'ÉVALUATION DES DOSSIERS

Critères	Maîtrise	Doctorat	Postdoc
Qualité, pertinence et faisabilité du projet de recherche *(Sections 4, 5 et 6 et annexe 1)* • **Qualité et originalité** de la proposition de recherche. Clarté et concision de la problématique, vulgarisation, pertinence des méthodes et analyses, faisabilité, réalisme du calendrier • Impact et **valeur ajoutée** potentielle pour l'industrie *medtech* ou le secteur de la santé	25 %	25 %	25 %
Encadrement, milieu et inter/transdisciplinarité *(Sections 7 et 8)* • **Interdisciplinarité et complémentarité** de la direction et codirection • **Adéquation du milieu** à la réalisation du projet. Ressources nécessaires identifiées, accessibles et disponibles • **Pertinence des partenaires et des collaborations**, transdisciplinarité de l'équipe	20 %	15 %	10 %
Contributions à l'écosystème technologique de TransMedTech, valeurs écosystémiques *(Sections 9-11)* • Prise en compte des **besoins des utilisateurs et/ou des patients** dans l'élaboration du projet (p. ex. leurs participation et contributions, leurs savoirs sollicités et leurs parcours de soins); implication des parties prenantes • Réalisation du projet selon une ***approche Living Lab***. Valeur ajoutée de l'écosystème d'innovation ouverte (*Living Lab*). Lien du projet avec la mission de l'Institut TransMedTech • Prise en compte des **principes d'équité, de diversité et d'inclusion** dans le projet ou l'approche. Conduite responsable et éthique de la recherche	25 %	25 %	25 %
Dossier académique, parcours & aptitudes *(Sections 12-17+ relevés de notes + annexe 2 + lettres de références)* • **Dossier académique** : Relevés de notes et reconnaissances (prix, distinctions et bourses obtenues) • **Plan de développement de carrière** : Pertinence, cohérence et faisabilité • **Capacité à entreprendre la recherche proposée** : Formation pertinente, réalisations scientifiques (conférences, publications, brevets, etc.), enseignement, encadrement, assistanat • **Leadership** : Esprit d'initiative, participation à des activités de promotion des sciences et technologies, gestion de projets ou d'équipes, engagement communautaire, implications sociales et bénévoles, organisation d'événements, etc. • **Motivation** : Intérêt et enthousiasme pour la recherche, présentation générale du dossier de candidature • **Stagiaires postdoctoraux seulement** : 2 lettres de référence	30 %	35 %	40 %
TOTAL	100 %	100%	100%